

CHARTRE D'ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

INTRO

Le Circuit Paul Ricard évolue dans un environnement naturel préservé de 150 hectares. Au cœur du parc naturel régional de la Sainte Baume, il est essentiel de protéger cet écrin de nature en favorisant la biodiversité et en réduisant les impacts liés à son activité.

Conscient de ces enjeux, le Circuit Paul Ricard s'engage depuis près de 15 ans dans une démarche écoresponsable avec la mise en œuvre de projets en faveur de la protection de son environnement. Aujourd'hui, le circuit souhaite accompagner ses clients à entreprendre des actions écoresponsables afin de faire d'une course, d'un essai ou d'un roulage, un événement éco-géré sur la globalité de son processus: de sa conception à son bilan en passant par son déroulement.

Afin de formaliser cette démarche, le Circuit Paul Ricard a créé la charte d'événement écoresponsable composée de 9 grands objectifs qui constituent autant d'engagements pour des sports mécaniques responsables et durables.

En signant la charte, le client s'engage à prendre conscience des enjeux qui caractérisent notre secteur d'activité, à entrer activement dans une démarche de développement durable et à respecter les valeurs environnementales.

01
La charte

02
Actions & objectifs

03
Je m'engage

04
Trophées



01

Présentation de la charte

La charte d'événement écoresponsable du Circuit Paul Ricard est composée de 9 grands objectifs déclinés à travers 30 actions.

LE PRINCIPE DE LA CHARTE

Le Circuit Paul Ricard est résolument engagé à développer des actions concrètes et quotidiennes visant à mieux préserver les ressources et à instaurer des pratiques plus respectueuses de l'environnement et du public.

L'écoresponsabilité concerne toutes les parties prenantes du secteur événementiel, et chaque filière doit s'investir dans la démarche.

A travers la signature de la charte d'écoresponsabilité, les parties prenantes s'engagent à respecter certaines obligations et à déployer des pratiques à moindre impact sur l'environnement.

ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE

En 2019, le Circuit Paul Ricard est le premier circuit de France et le deuxième circuit F1 au monde à obtenir le plus haut niveau de la certification environnementale FIA, à savoir les 3 étoiles. Cette certification récompense les actions menées depuis près de 15 ans par le circuit dans la préservation de son environnement.



SON FONCTIONNEMENT

La charte d'événement écoresponsable est proposée lors de l'établissement du contrat de prestation avec le Circuit Paul Ricard. Elle indique les objectifs à respecter et préconise des actions simples pour faciliter leur mise en application lors de l'événement.

Elle s'adresse à l'ensemble des organisateurs se rendant au Circuit Paul Ricard au cours de la saison, qu'il s'agisse :

- d'une compétition ou d'un entraînement,
- d'un événement en semaine ou en week-end,
- d'un événement privé ou public,
- d'un événement gratuit ou payant.

Le client désignera un référent en charge du suivi de la charte.

Dans une volonté d'aller toujours plus loin et d'engager l'ensemble des acteurs vers des sports mécaniques plus durables et plus responsables, le Circuit Paul Ricard est devenu en 2023, le premier circuit de France à obtenir la norme ISO 20121 « pour une gestion durable des événements ».



Pour souscrire à la charte d'événement écoresponsable du Circuit Paul Ricard, le client retournera à l'adresse t.gosselin@circuitpaulricard.com la déclaration d'engagement complétée et signée.

🎯 QUE DOIS-JE FAIRE ?

En signant la charte, le client s'engage à réaliser
30 actions écoresponsables au minimum

15 actions obligatoires



15 actions à choisir
parmi une liste de recommandations

[DÉCOUVRIR LES ACTIONS](#)

Un bilan de la démarche responsable sera établi à l'issue de l'événement afin de constater la mise en application effective des engagements de la charte.

🎯 QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Les clients signataires de la charte d'événement écoresponsable du Circuit Paul Ricard pourront :

1. Diffuser une image positive de leur entreprise,
2. Valoriser leur démarche avec le logo « We Race For You » édité par le Circuit Paul Ricard,
3. Bénéficier d'une communication par le Circuit Paul Ricard en tant qu'organisateur écoresponsable,
4. Bénéficier d'une remise de 5 % sur la location d'une journée de piste (valable sur l'année civile suivant l'événement, une réduction par an et par client maximum), pour la réalisation de 30 actions avec un bilan vérifié par l'équipe du Circuit Paul Ricard.

Des trophées seront remis chaque année afin de valoriser les clients s'inscrivant de façon particulièrement remarquable dans une démarche écoresponsable lors de leur manifestation.

Détails de la sélection des gagnants à la partie « Trophées » de la présente Charte.

🎯 LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Une réflexion dès la conception du projet:** engager une démarche responsable nécessite d'intégrer ces critères dès le début de la réflexion sur la manifestation.
- **Un état des lieux:** il est important d'identifier les actions déjà mises en place, les points à améliorer et les objectifs qui devront être fixés sur la manifestation. Pour cela, plusieurs documents sont disponibles en annexe pour aider le client à faire le point sur sa démarche et établir les axes de travail prioritaires.
- **Une volonté d'amélioration continue:** L'engagement doit être progressif. Le Circuit Paul Ricard a conscience des efforts nécessaires pour arriver à une démarche responsable et durable. Son rôle est d'accompagner le client au fil des années pour que l'engagement soit pérenne. L'implication de la direction et de tous ses collaborateurs est essentielle à la réussite du projet.

02

Actions

Les 15 actions obligatoires sont déjà choisies . Vous devez sélectionner parmi les actions restantes, un minimum de 15 actions complémentaires.

COMMUNICATION

Objectif : Tendre vers une communication plus responsable

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Intégrer des critères environnementaux dans le choix des prestations d'impression : faire le choix de papiers éco-labellisés (PEFC® - FSC®) et recyclés, favoriser des encres végétales, limiter les aplats de couleurs, bien évaluer le nombre de tirages.
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Inscrire les mentions liées à l'environnement : « Ne pas jeter sur la voie publique » pour des documents imprimés et « N'imprimez que si nécessaire » pour des documents digitaux.
<input checked="" type="checkbox"/>	3	Afficher une communication sur la politique de développement durable mise en place pour l'événement via la création d'un volet Environnement sur le site Internet.
	4	Eco-concevoir les outils de communication : digitaliser les supports, optimiser le format des documents.
	5	Utiliser une signalétique éco-conçue et réutilisable.
	6	Élaborer et diffuser les consignes de développement durable à respecter à tous les acteurs de l'événement : concurrents, teams, prestataires, invités, organisations, fédérations, associations, médias...
	7	Assister le circuit sur l'animation d'un point d'information sur l'environnement lors d'événements rassemblant plus de 5000 spectateurs.

POLITIQUE D'ACHAT, DE CHOIX DES ÉQUIPEMENTS ET DE PRESTATIONS

Objectif : Intégrer des aspects environnementaux dans le choix des prestations et des fournitures

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	8	Concevoir/acheter du matériel durable et réutilisable.
	9	Choisir son partenaire ou prestataire selon des critères environnementaux en sensibilisant les équipes.
	10	Engager l'ensemble des parties prenantes dans une démarche RSE (charte fournisseurs, charte clients...).
	11	Privilégier des objets promotionnels respectueux de l'environnement.
	12	Optimiser et mutualiser les livraisons liées à l'événement.
	13	Étudier la possibilité de louer le matériel (stand, mobilier, plantes, sonorisation) au circuit ou auprès d'un partenaire local : meilleure durée de vie, moins de transport...

TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

Objectif : Encourager une mobilité durable et alternative

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	14	Proposer des hébergements proches du site.
	15	Organiser des solutions de transports collectifs et alternatifs.
	16	Mettre en place des véhicules/carburants propres durant la durée de la manifestation.
	17	Sensibiliser ses équipes à l'écoconduite (cf annexe : guide de l'écoconduite).
	18	Sensibiliser toutes les parties prenantes sur les solutions de mobilité durable déployées.
	19	Santé publique : contribuer à la prévention du risque routier (communication, atelier...)

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Objectif : Préserver la tranquillité publique

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	20	Respecter les réglementations en vigueur concernant les émissions sonores des véhicules : Fédérations Sportives et règlements sportifs de chaque compétition. Maintenir une gestion raisonnée des émissions sonores lors des concerts : respecter les horaires et les seuils de décibels indiqués sur les arrêtés préfectoraux/municipaux.
<input checked="" type="checkbox"/>	21	Sensibiliser les clients au respect absolu des normes d'émissions sonores et à l'importance du respect de la tranquillité publique.
	22	Éviter les demandes de roulage aux horaires atypiques nécessitant une dérogation.
	23	Informers les riverains de la tenue de la manifestation.
	24	Prévoir du matériel de prévention adapté à l'événement (éthylotests, bouchons d'oreilles...)
	25	Santé publique : sensibiliser tous les participants à l'importance du port de protections auditives.

RESTAURATION RESPONSABLE

Objectif : Opter pour une restauration responsable

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	26	Anticiper les commandes de repas à J-10 pour gérer au mieux les quantités et éviter les gaspillages.
	27	Privilégier les repas pris au restaurant plutôt qu'en plateaux à emporter.
	28	Opter pour les menus de saison ou en circuit court auprès du prestataire de restauration.
	29	Imposer un cahier des charges de restauration responsable aux éventuels prestataires externes.
	30	Santé publique : Proposer au grand public (à partir de 5 000 spectateurs) une sensibilisation à une alimentation responsable (lutte contre le gaspillage - alimentation saine et diversifiée).

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ET GESTION DES DÉCHETS

Objectif : Économiser les énergies et optimiser la gestion des déchets

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	31	Instaurer un plan de collecte des déchets bien dimensionné (volume et implantation) en informant ses équipes et en respectant le dispositif de tri à disposition.
<input checked="" type="checkbox"/>	32	Sensibiliser tous les participants au respect du tri sélectif des déchets.
	33	Limiter la consommation d'eau et d'énergies.
	34	Réutiliser plutôt que jeter.
	35	Proposer une animation sur la sensibilisation à la « gestion sélective des déchets » en partenariat avec les équipes du Circuit Paul Ricard (ex : mettre en place une équipe dédiée à la promotion des bons gestes (bénévoles, étudiants...) pour les événements de plus de 5 000 spectateurs.

RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Respecter le site et les ressources naturelles

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	36	Veiller au respect du site, ses espaces naturels et ses infrastructures.
<input checked="" type="checkbox"/>	37	Respecter les réglementations en vigueur déterminées par les règlements sportifs de chaque compétition concernant le ravitaillement des véhicules et le stockage des fluides (carburants, huiles...)
<input checked="" type="checkbox"/>	38	Informersur les règles d'usage de produits chimiques et toxiques.
	39	Respecter le plan de préservation de la faune et la flore présente sur le site (disponible ici).
	40	Privilégier des infrastructures pérennes déjà présentes sur le site pour l'aménagement de zones spécifiques, en lieu et place de structures éphémères.

CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ

Objectif : Agir en faveur de la mixité sociale et inspirer l'exemplarité

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	41	Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap.
	42	Mettre en place des actions en partenariat avec des associations caritatives.
	43	Favoriser l'emploi local.
	44	Agir en faveur de l'engagement des jeunes / Tarif spécial jeunes.
	45	Associer dans le plan de communication un ambassadeur sportif de la démarche écoresponsable menée sur l'événement pour soutenir la communication.

BILAN DE LA DÉMARCHE

Objectif : Réaliser un bilan de la démarche responsable

Choix	N°	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	46	Compléter la fiche bilan des actions engagées.
	47	Élaborer une enquête de satisfaction en lien avec la démarche écoresponsable.
	48	Réaliser un bilan carbone de l'événement.
	49	Compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

03

Je m'engage

CHARTRE D'ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE - CIRCUIT PAUL RICARD

La société :

adhère à la charte d'événement écoresponsable proposée par le Circuit Paul Ricard
et souhaite s'engager à ses côtés.

Mes engagements :

1. Tendre vers une communication plus responsable
2. Intégrer des aspects environnementaux dans le choix des prestations et des fournitures
3. Encourager une mobilité durable et alternative
4. Préserver la tranquillité publique
5. Opter pour une restauration durable
6. Économiser les énergies et optimiser la gestion des déchets
7. Respecter le site et les ressources naturelles
8. Agir en faveur de la mixité sociale et inspirer l'exemplarité
9. Réaliser un bilan de la démarche responsable

Par cet engagement, ma société pourra :

- Diffuser une image positive,
- Valoriser ma démarche en utilisant le logo « We Race For You », édité par le Circuit Paul Ricard,
- Bénéficier d'une communication par le Circuit Paul Ricard en tant qu'organisateur écoresponsable,
- Bénéficier d'une remise de 5% sur la location d'une journée de piste (valable sur l'année civile suivant l'événement, une réduction par an et par client maximum), pour la réalisation de 30 actions (15 actions obligatoires + 15 actions choisies) avec un bilan vérifié par l'équipe du Circuit Paul Ricard.



La personne référente en charge de l'application et du suivi de la charte d'engagement écoresponsable est Mme/M.

(merci de préciser son e-mail et son téléphone)

En cochant cette case je certifie avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions de participation aux Trophées RSE, et notamment celles concernant l'éligibilité détaillée à la partie « Trophées ».
(présence obligatoire à l'événement).

Fait à :

Signature :

Le :

04

Trophées

LES TROPHÉES RSE



Les Trophées RSE visent à récompenser les organisateurs intégrant une démarche responsable au sein de leur manifestation.

Le Circuit Paul Ricard souhaite valoriser la qualité des actions engagées par ses clients en faveur de la protection de l'environnement.

La remise des prix se tiendra chaque année.

Un bilan annuel des actions engagées par le circuit et par les différents organisateurs sera présenté.

La présence à cet événement est obligatoire.

Une communication spécifique sera attribuée aux vainqueurs des différentes catégories.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **La recevabilité des dossiers :**

L'organisateur dispose d'un mois après la fin de son événement pour envoyer par e-mail avec accusé de réception la fiche « Bilan des actions engagées » complétée. Pour être considéré comme recevable, le dossier doit comporter les 15 actions écoresponsables obligatoires et répondre au minimum à 8 actions de son choix parmi la liste de recommandations.

- **Les critères d'évaluation :**

Pour participer aux Trophées RSE, l'organisateur doit remplir les conditions énoncées dans la partie ci-dessus « la recevabilité des dossiers ». Lors de l'évaluation, des points sont attribués selon les actions engagées.

- **L'objectif des Trophées RSE :**

Les Trophées Développement Durable ont pour objectif de diffuser une véritable culture de développement durable dans les sports mécaniques.

